



**PRÉFET
DE L'YONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Auxerre, le 29 novembre 2023

Service Forêt, Risques, Eau et Nature
Mission Inter-Services Eau et Nature

La directrice

à

Affaire suivie par : Séverine MARTIN
Tél : 03 86 48 41 58
ddt-sefren@yonne.gouv.fr

Préfecture de l'Yonne
Bureau de l'environnement

Objet : demande d'enregistrement (compléments) – extension d'un méthaniseur – CERES DE GERMIGNY – communes de Saint-Florentin et Germigny

PJ :

Par saisine en date du 2 novembre 2023, vous souhaitez connaître mon avis sur les compléments apportés par la SAS CENTRALE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE (CERES) DE GERMIGNY, concernant le plan d'épandage relatif à sa demande d'enregistrement pour l'extension du site d'exploitation sur les communes de Germigny et Saint-Florentin.

Sur le volet des risques naturels, les précisions apportées concernant le nouvel emplacement de la lagune et les plans fournis montrent que celle-ci sera implantée hors zone inondable. Elle pourra donc être réalisée sans prescription particulière de ma part. La mise en œuvre d'une mesure compensatoire, telle que proposée par le pétitionnaire dans sa réponse du 15 novembre 2023, n'est pas requise.

J'émet donc un **avis favorable** à cette demande d'enregistrement.

Comme la SAS CERES DE GERMIGNY s'y était engagée dans sa réponse initiale du 31 octobre 2023 (« 1) Ressource en eau et pollutions diffuses »), je rappelle que le calendrier d'épandage devra être mis à jour dès l'entrée en vigueur du programme d'actions régional « Nitrates », attendue pour le 1^{er} janvier 2024.

La directrice départementale,